



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 FEVRIER 2015

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Marc VUAGNAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Maurice VIOUD, Gisèle MEYNET, Jean-Louis VUICHARD.

Excusé : Grégory FOL.

Secrétaire de séance : Véronique SUBLET.

Le compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

I. Dénomination de nouvelles voies

Par délibération en date du 27 janvier 2010, le Conseil Municipal a approuvé la numérotation et la dénomination des voies sur la commune.

Or, suite à la requête de certaines personnes, il conviendrait de dénommer quelques chemins afin de faciliter leur repérage et d'identifier clairement les adresses des immeubles situés sur ces chemins.

Mme le Maire précise que ces chemins demeurent des chemins ruraux c'est-à-dire qu'ils sont affectés à l'usage du public, mais font partie du domaine privé de la commune. Ils bénéficient donc d'un régime juridique particulier, la commune n'a, en effet, pas l'obligation de les entretenir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer les chemins suivants :

- Chemin du Vua, situé au Chef-lieu,
- Chemin de La Forge, situé à Cortagy,
- Et Chemin de la Mercerie, situé à Nyoux.

II. Emplois saisonniers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Mme le Maire à recruter des agents contractuels durant les vacances scolaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ou pour pallier à l'absence des agents en congés.
- Et décide de créer des emplois d'adjoint technique 2^{ème} classe pour assurer les fonctions d'agent technique, dont la durée hebdomadaire de l'emploi serait de 35 heures/semaine.
- Précise que la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

III. Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) : convention cadre de participation financière

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention de partenariat proposé par le CNFPT qui précise les modalités de participation financière de la collectivité à certaines formations.

IV. SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny : conventions de mise à disposition de personnels

Certains agents embauchés par le SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny interviennent pour le compte de la commune de Savigny notamment pour effectuer le ménage des locaux de la mairie et de la bibliothèque. Le nombre total d'heures effectués par ces agents s'élève à 2H45 par semaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les conventions de mise à disposition de personnels devant intervenir avec le SIVU des Ecoles afin de définir les modalités de remboursement de salaires.

V. Informations diverses :

➤ Urbanisme.

La commission Urbanisme a étudié les dossiers d'urbanisme suivants :

- ✓ Permis de Construire déposé par le GAEC le Rebond pour l'extension d'un bâtiment agricole au Chef-lieu.
- ✓ Permis de Construire déposé par M KUHN Anthony pour la construction d'une maison individuelle à Murcier. (nouveau PC suite à un refus).
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. REIS Grégory pour la construction d'une marquise et auvent à Murcier.

➤ **Intercommunalité.**

✓ **Communauté de Communes du Genevois**

• **Commission Déchets :**

Un conteneur textile pour la fibre savoyarde va être implanté dans chaque commune. A Savigny, il sera installé près des autres conteneurs sur le parking de la salle communale.

Des conteneurs dans le cadre de l'opération « Ecofolio » vont être installés durant une semaine sur les communes d'Archamps, St Julien et Valleiry pour récupérer les papiers dit de qualité, papier de bureau.

• **Commission Sociale-petite Enfance :**

L'UDAPEI (Union Départementale d'Associations de parents et amis de personnes handicapées mentales) a pour but de représenter et défendre les intérêts des personnes handicapées mentales (aides humaine, repérage signalétique, rendre les documents facile à lire et à comprendre...).

La commission d'attribution de places aux crèches se réunira le 31 mars prochain. Sur 210 places, seules 30 places se libèrent alors que 300 demandes ont été enregistrées.

Des groupes de travail ont été mis en place afin de réfléchir sur les dossiers suivants : mutuelle pour tous, création d'une maison de la santé, ville hôpital (maintien des personnes âgées à domicile).

• **Mutualisation :**

Mme le maire précise que « la mutualisation ne doit pas être un projet en soi, mais un projet qui a du sens ».

Un comité de pilotage a été institué au sein de la Communauté de Communes. Afin de travailler sur un schéma de mutualisation, six ateliers composés d'élus et de fonctionnaires territoriaux ont été mis en place :

1. Achat, marchés publics, service juridique,
2. Informatique et numérique,
3. Ressources Humaines,
4. Services techniques,
5. Police municipale, intercommunale ou pluricommunale,
6. Bibliothèque.

• **Finances :**

Des gros projets d'investissement :

• exploitation de la nappe de Matalilly : + de 13 millions d'euros financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 4,7 millions et par le Conseil Général (1,3 millions)

- le Tramway : 37 millions d'euros pour la liaison St Julien -Perly.

• **Commission Habitat Aménagement :**

Le Marché de l'immobilier dans le Genevois a diminué en 2014 malgré une forte augmentation de la population.

• **L'Association Passage** a pour but de s'occuper des jeunes de 11 à 21 ans qui sont en difficulté et proche de la délinquance. 180 jeunes sont accompagnés par un éducateur pour travailler sur des chantiers (entretien, taille,...)

✓ **Le Syndicat intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache** ont un projet de regroupement. Les réflexions menées à ce jour aboutiraient à la création d'un nouveau syndicat intercommunal.

➤ **Une réunion avec les Agriculteurs** a permis d'établir un état des chemins à entretenir en concertation avec les communes voisines et en prenant en compte les contraintes budgétaires et les urgences suite aux intempéries.

➤ **Le téléthon** a dégagé en 2014 un bénéfice de 4429 €.

Le Maire,
Béatrice FOL.

